

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
TOULOUSE TRIBUNAL DE POLICE
DES 4 PREMIERES CLASSES
TEL : 05 61 12 83 00 -----
BP 91021
31034 TOULOUSE CEDEX 6

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

MAITRE DEHAN YOHAN AVOCAT A LA COUR
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS 17EME

Références à rappeler :

Rédacteur :

Suite à la réclamation que vous avez déposée pour votre client(e)
décisions prononcées

concernant la (les)

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

1 fois **000202 REFUS DE PRIORITE PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A UN PIETON**

- **REGULIEREMENT ENGAGE DANS LA TRAVERSEE D'UNE CHAUSSEE ART.R.415-11 AL.1,
ART.R.412-37, ART.R.412-38, ART.R.412-39, ART.R.412-40 C.ROUTE. ART.R.415-11 AL.2,AL.3
C.ROUTE.**

Infraction(s) relevée(s) à :
par procès verbal n°

dressé par

en date du

avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Le procès verbal de constatation initiant les poursuites dont a fait l'objet votre client a été classé sans suite.

L'annulation du titre exécutoire a été effectué et une demande de restitution de points a été faites.

Si toutefois le montant de l'Amende Forfaitaire Majorée a déjà été recouvré, votre client(e)
devra se rapprocher de la Trésorerie Toulouse Amendes pour tout renseignement concernant les
modalités de son remboursement du trop-payé - adresse mail : cas.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous prie de croire, Maître, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à TOULOUSE CEDEX 6, le 15/05/2025

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC
Jérôme RICHARD

